

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Notre-Dame du Laus, tenue au bureau municipal, le lundi 22 décembre 2014 à 19 h et à laquelle sont présents les conseillers : Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, Julie Sylvestre sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. La secrétaire-trésorière/directrice générale, Daisy Constantineau, et la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, sont aussi présents.

Ladite session convoquée par M. le maire Stéphane Roy, pour l'adoption du budget 2015.

Lecture de l'avis de convocation et du certificat de signification est donnée par la secrétaire-trésorière/directrice générale, Daisy Constantineau.

374-12-2014
Adoption du
budget 2015

CONSIDÉRANT QUE les revenus prévus pour l'exercice financier 2015 s'établissent comme suit :

Revenus

Taxes générales	2 185 600 \$
Taxation complémentaire.....	517 200 \$
Compensation tenant lieu de taxes.....	189 000 \$
Imposition.....	33 500 \$
Services rendus	263 000 \$
Permis, licences, amendes & intérêts	168 500 \$
Autres revenus	<u>518 000 \$</u>

Total des revenus..... 3 874 800 \$

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour l'exercice financier 2015 s'établissent comme suit :

Dépenses

Administration.....	826 350 \$
Sûreté du Québec	310 000 \$
Sécurité incendie – civile.....	169 950 \$
Voirie.....	711 870 \$
Enlèvement de la neige.....	369 500 \$
Hygiène du milieu RIDL	431 080 \$
Urbanisme, développement & aménagement	300 800 \$
Loisir & culture	354 500 \$

Total des dépenses 3 474 050 \$

Immobilisation

Intérêts	31 800 \$
Dette à long terme	232 350 \$
Immobilisations	187 600 \$
Construction réfection bâtiments	665 000 \$

Affectations

Surplus réservés	(356 000) \$
Surplus libre.....	(360 000) \$

Total immobilisation - affectations.....400 750 \$

Total – dépenses et immobilisation - affectations3 874 800 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu que les prévisions budgétaires de la municipalité de Notre-Dame du Laus, pour l'exercice financier 2015, se chiffrant à 3 874 800 \$ et telles que décrites ci-dessus, soient adoptées.

De plus, que le programme triennal d'immobilisation 2015-2017 soit accepté tel que présenté dans le discours du maire lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2014.

ADOPTÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19 h 10.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par.....
sec.-trés./dir. gén.